

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01076
Numéro SIREN : 527 478 937
Nom ou dénomination : 808

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/014253

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/014253**
n° de gestion : **2010B01076**
n° SIREN : **527 478 937 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 26/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

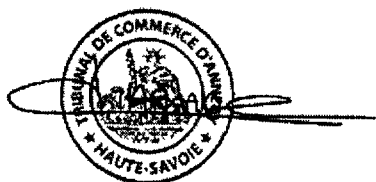
808 - Société à responsabilité limitée
216 route Des Vernes 74330 la Balme-de-sillingy -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

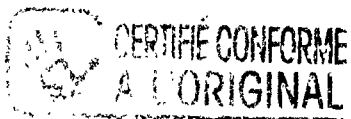
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



704098



Comptes annuels

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

EURL 808

216 route des Vernes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél. 0970 440 808

APE : 6420Z -
Siret : 52747893700024

M MAZARS

MAZARS ANNECY

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
13 Avenue du pré félin

74940 ANNECY-LE-VIEUX

Tél : 04 50 45 08 88

Fax : 04 50 45 83 02

Courriel : annecy@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 01 juillet 2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL 808 relatifs à l'exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

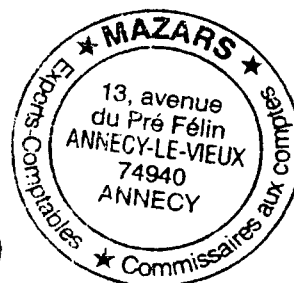
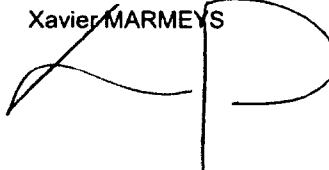
	Montants en euro
Total bilan	23 446,10
Chiffre d'affaires	22 998,48
Résultat net comptable (Bénéfice)	5 266,87

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Annecy
Le 26/09/2017

Pour MAZARS ANNECY
Xavier MARMEYS



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2017	Net 30/06/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 311		3 311	2 700
Autres créances	372		372	130
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 888		18 888	4 468
Charges constatées d'avance (3)	875		875	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 446		23 446	7 298
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 446		23 446	7 298
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2017	30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 686	2 190
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 267	496
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 053	3 786
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 199	2 889
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 245	1
Dettes fiscales et sociales	1 851	622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	6 099	
TOTAL DETTES	14 393	3 512
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 446	7 298
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 393	3 512
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2017	30/06/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	22 998	10 501
Chiffre d'affaires net	22 998	10 501
Dont à l'exportation	1 792	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	23 003	10 503
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	14 927	9 073
Impôts, taxes et versements assimilés	421	87
Salaires et traitements		
Charges sociales	1 231	1 359
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	16 581	10 522
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 421	-18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		830
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		830
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	223	222
Différences négatives de change	2	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	225	229
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-225	601
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 197	583

Compte de résultat (suite)

	30/06/2017	30/06/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	929	87
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	23 003	11 333
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 736	10 837
BENEFICE OU PERTE	5 267	496
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 808

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 23 446 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 267 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 558 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 311	3 311	
Autres	372	372	
Charges constatées d'avance	875	875	
Total	4 558	4 558	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

808

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY

RCS ANNECY 527 478 937



RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017



La Soussignée, gérante non associée de la société 808 SARL, a conformément à la loi et aux statuts établi le présent rapport sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 30 juin 2017 et les résultats obtenus, afin de le soumettre à l'approbation de l'associé unique.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET RESULTAT

L'activité de notre société pour l'exercice clos le 30 juin 2017 peut être analysée au vu des chiffres et postes suivants :

En €	Exercice 2016/2017	Exercice 2015/2016
Chiffre d'affaires	22 998	10 501
Autres achats et charges externes	14 927	9 073
Impôts et taxes	421	87
Charges de personnel	1 231	1 359
Résultat d'exploitation	6 421	(18)
Résultat de l'exercice	5 267	496

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait faire apparaître une activité équivalente.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 266,87 euros de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » pour : 5 266,87 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au cours des trois derniers exercices sociaux aucun dividende n'a été distribué.

DEPENSES PRISES EN CHARGES DU POINT DE VUE FISCAL

Nous vous demandons enfin de prendre acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice social, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

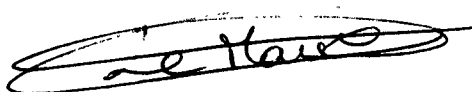
	Dettes échues	Dettes non échues – échéance inférieure à 60 j (date de facture)	Dettes non échues – échéance supérieure à 60 j (date de facture)	Total dettes fournisseurs
30/06/2017 Fournisseurs	0	1 212,60 €	0	1 212.60 €
30/06/2016 Fournisseurs	1.20 €	0	0	1.20 €

INFORMATIONS SUR LA REMUNERATION DU GERANT

La société compte verser à la gérante de la société une salaire rémunération nette annuelle de 6 000 euros pour l'exercice clôturant au 30 juin 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont présentés, et voter les résolutions correspondantes qui vous sont proposées.

La Gérante
Béatrice LEMAUX



CONFORME
ORIGINAL

808

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY

RCS ANNECY 527 478 937



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 20 DECEMBRE 2017

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017



L'an deux mille dix-sept,
Le 20 décembre à 18 heures,

Monsieur Jean-Marie LEMAUX, domicilié 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY, propriétaire de la totalité des 100 parts sociales émises par la société 808, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à LA BALME DE SILLINGY (74330) 216, Route des Vernes, immatriculée sous le numéro 527 478 937 RCS Annecy,

Associé unique de ladite société 808.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2017 ont été établis et arrêtés par Madame Béatrice LEMAUX, gérante qui a également établi un rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Lesdits comptes annuels arrêtés au 30 juin 2017, ainsi que le rapport de gestion lui ont été adressés par le gérant dans les cinq mois de la clôture dudit exercice et l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social dans le même délai.

Le gérant a également adressé à l'associé unique un rapport relatant les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

2. A pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017,
- L'affectation du résultat dudit exercice,
- La constatation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

B.L.H.
[Signature]

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes dudit exercice faisant apparaître un bénéfice de 5 266,87 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, constatant l'existence d'un bénéfice s'élevant à 5 266,87 euros, décide de l'affecter comme suit :

- au compte « report à nouveau » pour : 5 266,87 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate qu'au cours des trois derniers exercices sociaux aucun dividende n'a été distribué.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de l'absence de nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017 et de l'absence de convention conclue au cours d'exercices antérieurs.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune charge non déductible visée à l'article 39-4 de ce Code, n'a été prise en compte dans les charges de l'exercice.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que la gérante va percevoir, à partir du 1^{er} janvier 2018, une rémunération annuelle nette de 6 000 euros.

SIXIEME DECISION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions conformément à l'article R. 223-26 du Code de commerce.